

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alhaj Ben Abdellah - 48ème Etage Angle Rue Mohamed Fakhri et Rue A la Ben Abdellah - Quartier de l'Europe
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (10) - Fax : 05 22 22 78 28 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-599932

55547

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3076

Société : RAJA

☐ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom & Prénom : EDDM+B

Abdelmajid

Date de naissance : 05/03/1953

Adresse : 166 Rue 114 IDRIS Baled

Tél : 0663304821

Total des frais engagés : 1024,30 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. A. TAHRI JOUTE
NEURO - PSYCHIATRE
124, Bd. Rahel El Mekini
T : 31.98.15/31.87.02 - CASA

Date de consultation : 28 DEC 2020

Nom et prénom du malade : EDDM+B

Age :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 14/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

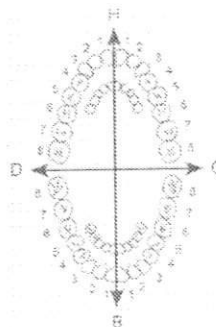
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 DEC 2020	GABSY	3	400,00	INF: 09113248 TAHRI JOUTEI PSYCHIATRE MEKIN

Dr. A. TAHRI JOUTEI
NEURO-PSYCHIATRE
124, Bd. Rahal El Meskini
S. 31.98.15/31.87.02 - CASA

EXECUTION DES ORDONNANCES		Date	Montant de la Facture
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur		28/12/2024	627,30

[illegible][illegible]

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



	H	
	08503410	21430880
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35032111	11432509
	B	

[Création, remont, ad jonction]
Fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PPV 130DH20
PER 09/22
LOT J2536

LOT: 0025
EXP: NOV 2024
PPV: 81,30 DH

130,20

PPV 130DH20
PER 09/22
LOT J2263

الدكتور

DE BORDEAUX

SPECIALISTE

DES MALADIES DU SYSTEME NERVEUX
NEURO-PSYCHIATRE

ELECTRO - ENCEPHALOGRAPHIE

SUR RENDEZ-VOUS

ICE : 001626736000019

INP : 091132480

Casablanca, le

12 8 DEC 2020

Traitement à suivre régulièrement
et à renouveler selon les besoins
pendant une période de 60 j

8,25

Ludomil 75



13,25 x 2

1 re Zen 20



35,70 x 8

Alprazolam 1mg



1/2 - 1/2 - 1

Dr. A. TAHRI JOUTEI
NEURO - PSYCHIATRE
124, Bd. Rahal El Meskini
Tél: 31.98.15/31.87.02 - CASA

627,30

الصيدلية النبية
PHARMACIE AN-NIBA
Immeuble Assala - Im 18, 4A - Oulfa
Casablanca - Tél: 0522 93 46 33

DOCTEUR A. TARIH - JOUTE
LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
LABORATOIRE D'ANALYSE

LAT 201322 1
EXP 05 2023
PPV 35.70

3570

ICE : 00132380000
INF : 00132380

28 DEC 2020



LABORATOIRE AN-ALIA
LABORATOIRE MEDICAL
LABORATOIRE - 101 002 23 00
00132380000

DOCTEUR A. TAHRI - JOUTE
LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
DE ROUMBA
RUMBA

LUT 201322 1
EXP 05 2023
PPV 35.70

3570

ICE : 00132380000
INF : 00132380

28 DEC 2020



LABORATOIRE AN-VIA
RUMBA
RUMBA - TEL 0022 23 23 23
RUMBA - TEL 0022 23 23 23

35.70

DOCTEUR A. TARIH - JOUTE
LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
LABORATOIRE D'ANALYSE

LUT 201322 1
EXP 05 2023
PPV 35.70

3570

ICE : 00132380000
INF : 00132380

28 DEC 2020



LABORATOIRE AN-ALIA
LABORATOIRE MEDICAL
LABORATOIRE - 101 002 23 00
00132380000

DOCTEUR A. TAHRI - JOUTE
LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
DE ROUMBA
RUMBA

LUT 201322 1
EXP 05 2023
PPV 35.70

3570

ICE : 00132380000
INF : 00132380

28 DEC 2020



LABORATOIRE AN-VIA
RUMBA
RUMBA - TEL 0022 23 23 23
RUMBA - TEL 0022 23 23 23

DOCTEUR A. TARIH - JOUTE
LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
LABORATOIRE D'ANALYSE

LUT 201322 1
EXP 05 2023
PPV 35.70

3570

ICE : 00132380000
INF : 00132380

28 DEC 2020



LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
LABORATOIRE D'ANALYSE
LABORATOIRE D'ANALYSE

DOCTEUR A. TAHRI - JOUTE
LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
DE ROUMBA
RUMBA

LUT 201322 1
EXP 05 2023
PPV 35.70

3570

ICE : 00132380000
INF : 00132380

28 DEC 2020



LABORATOIRE AN-VIA
RUMBA
RUMBA - TEL 0022 23 23 23
RUMBA - TEL 0022 23 23 23

DOCTEUR A. TAHRI - JOUTE
LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICINE
DE ROUMBA
RUMBA

LUT 201322 1
EXP 05 2023
PPV 35.70

3570

ICE : 00132380000
INF : 00132380

28 DEC 2020



LABORATOIRE AN-VIA
RUMBA
RUMBA - TEL 0022 23 23 23
RUMBA - TEL 0022 23 23 23